



LE PERCE- La vie ne s'apprend pas en prison MURAILLE



N°12 -
Juin 2006

Snpes-PJJ/FSU : 54 rue de l'arbre sec 75001 Paris – tél. : 01.42.60.11.49 – fax. : 01.40.20.91.62

**Le Perce-muraille, ou Casse-pierre est une plante qui pousse sur les murs,
les fragilise et finit par provoquer leur éboulement ... !**

EDITO :

Alors que l'administration a proposé des postes dans les trois EPM qu'elle veut ouvrir en 2007 pour satisfaire la commande gouvernementale en pré-période électorale, nous pouvons faire le premier constat que les personnels ne veulent pas travailler en prison. L'EPM de Lavaur risque de voir la plupart de ses postes pourvus. Les deux autres, Meyzieu et Quiévrechain, ne devraient voir que peu de personnels les rejoindre. On peut donc s'interroger sur le rôle joué par l'attrait géographique dans ces demandes de mutations.

C'est avec satisfaction que nous constatons ce désaveu des professionnels envers la politique d'enfermement et d'incarcération de la PJJ. S'il y a quelques personnels qui croient pouvoir exercer une action réellement éducative en prison, nous ne partageons pas cet avis et nous accusons l'administration de les tromper. L'immense majorité refuse de se laisser entraîner dans cette expérience dangereuse qui marquera à coup sûr le retour de la PJJ dans la logique pénitentiaire dont elle s'était séparée en 1945.

Réaffirmons ici que nous ne militons pas contre les personnes qui vont rejoindre les EPM mais contre l'idée que l'éducation telle que nous la menons à la PJJ est incompatible avec l'enfermement.

Nous comptons bien gagner à notre cause l'ensemble des personnels.

EPM : Ouverture à tout prix !

Malgré la réalité des CAP, à savoir le peu de personnels qui ont demandé une mutation en EPM, l'administration centrale persiste et signe. Elle ouvrira coûte que coûte les trois EPM de Lavaur, Meyzieu et Quiévrechain en 2007.

Selon la direction de la PJJ, Meyzieu devrait être livré fin février 2007 et voir les premiers détenus mineurs arriver en juin. Quiévrechain serait livré courant mars et être opérationnelle fin juin ; Lavaur livré en avril et fonctionner en juillet.

La suite du programme est ainsi annoncée : Marseille livraison dans le courant de l'été 2007 et fonctionnement fin octobre ; Orvault début octobre et fin janvier 2008 ; Porcheville début novembre 2007 et début février 2008 ; enfin Chauconin début décembre et mars 2008.

Parallèlement, 23 Quartiers Mineurs devraient fermer sur les 59 existants. C'est du moins ce qu'annonce l'AC. Il resterait donc 43 lieux d'incarcération pour les mineurs.

Les QM de Lyon et Villefranche devant fermer impérativement selon l'administration pénitentiaire pour cause de vétusté, l'EPM de Meyzieu devrait recevoir la totalité des mineurs incarcérés soit 45 jeunes actuellement. Chaque unité des EPM pouvant accueillir 10 mineurs, ce sont 5 unités qui sont néces-

saires. Selon la direction de la PJJ, l'AP fournira immédiatement les personnels de surveillance, mais la PJJ « ira à son rythme ». Ce qui veut dire, comme tous les personnels PJJ ne seront pas disponibles, que le projet « éducatif » ne pourra pas se mettre en place pour tous les mineurs incarcérés. L'AC est incapable de dire aujourd'hui comment ces EPM fonctionneront même si elle veut embaucher des contractuels et affecter, à partir de 2007, des sortants de formation qui n'auront pas le choix.

Pour les personnels nommés en EPM, la « formation » se fera en plusieurs étapes. Dans le courant de l'hiver 2006 – 2007, un regroupement des personnels PJJ et AP aura lieu à l'ENAP d'Agen. Entre février et avril, chaque personnel ira effectuer un stage dans l'autre administration pour « apprendre à la connaître ». Enfin, un mois de regroupement sera consacré à une formation commune durant lequel le « projet de service » (sic) sera établi. Ce seront donc au total 2,5 à 3 mois d'absences séquentielles des personnels PJJ de leur structure. Entre septembre 2006 et août 2007, les premiers mutés seront donc absents 7 à 8 mois. Mais le directeur de la PJJ persiste à dire que l'existant n'est pas menacé !

Zéro de conduite...

Plus de 181.000 personnes ont signé l'appel « Pas de zéro de conduite pour les enfants de trois ans ». Les dernières annonces gouvernementales sur le projet de loi de prévention de la délinquance sont autant d'alertes qui incitent les initiateurs de la pétition à poursuivre : Publication d'un ouvrage collectif chez Erès le 8 juin et un colloque pour mener le débat scientifique et de société le 17 juin à la Maison des cultures du monde 101 Boulevard Raspail (6è)

(Site : www.pasde0deconduite.ras.eu.org)

Retrouvez tous les numéros du Perce-Muraille en page dossiers sur notre site Internet : www.snpespjj.fsu.org

Des Postes sécuritaires refusés par le personnel

Durant la préparation de la CAP des éducateurs/CSE concernant les postes spécifiques nous avons eu deux confirmations :

D'abord, **les personnels de la PJJ ont manifesté leur opposition à travailler en EPM**. Peu de demandes de mutations (de l'ordre de 4 ou 5) pour les EPM de Meyzieu (Lyon) et de Quiévrechain (Dunkerque) ; un nombre plus important de demandes mais nettement insuffisant à l'ouverture complète de Lavour (Toulouse). C'est bien le signe, qu'au-delà d'un choix géographique, les orientations sécuritaires de la PJJ sont rejetées par les professionnels.

Ensuite, **de nombreux tiroirs seront bel et bien fermés** contrairement à ce qu'affirme le

directeur de la PJJ. En premier bien sûr, les postes libérés par les personnels nommés en EPM, mais aussi ceux désignés par les DR dans le cadre de la gestion LOLF des personnels. Ainsi, de nombreuses demandes de mutation en PSDV ne seront tout simplement pas traitées !

Sur ce dernier point, aucune transparence : c'est le secret le plus absolu. Les DR, lors des audiences obtenues lors de la grève du 10 mai, déclarent que seule l'AC maîtrise ces fermetures. Quant à la direction de la PJJ, elle a réaffirmé aux délégués SNPES-PJJ que les DR avaient fait remonter leurs vœux concernant le remplacement ou non de certains postes mais qu'elle ne les communiquerait que lors de la tenue de la CAP.

Nous sommes bien dans une si-

tuation où la priorité affichée est l'ouverture des CEF et des EPM coûte que coûte : peu importe que les personnels ne veuillent pas y aller, ce seront les sortants de la promotion éducateurs 2005- 2007 qui seront sommés d'y travailler; peu importe que les services existants soient décimés en terme de personnels, des contractuels seront nommés dans le meilleur des cas ou bien les professionnels travailleront plus, voire verront leur structure fermer.

Nous devons donc nous opposer à l'ouverture des nouveaux centres fermés dans le secteur public et des EPM ; nous devons permettre le fonctionnement des structures existantes : C'est ce qu'ont exigé les délégués éducateurs/CSE SNPES-PJJ/FSU le 18 mai en refusant de siéger.

CEF : lettre ouverte aux maires d'EPPEVILLE et de HAM (80)

Les professionnels de l'éducation de la Somme, du public et du privé, viennent d'interpeller le maire de Ham, Marc BONEF (divers droite) et le conseiller général du canton Jean BOITEL (PS) qui viennent de soutenir la création d'un centre fermé sur la commune. La section du SNPES-PJJ 80, le collectif des travailleurs sociaux de la Somme, la FCPE, SUD-Education Picardie, la Ligue des Droits de l'Homme, la CGT-PJJ et SUD Collectivité Territoriales Conseil Général se mobilisent contre cette création et réclament une entrevue pour demander solennellement le retrait de cette candidature à l'implantation d'un centre fermé sur leur commune, proposer un projet alternatif et éducatif et la mise en place de dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle pour les 13-16 et les 16-18 avec dans le second cas des possibilités de subventions européennes. Pour aider les jeunes de leur circonscription.

Blousons noirs dans l'Essonne

2 rendez-vous historico-militants dans le 91 en mai et juin

- un colloque organisé par AHES-PJM, CESDIP et le CNFE-PJJ les 8-9-10 juin à Juvisy sur Orge (cinéma Agnès Varda) avec pour thème :

Les bandes de jeunes : des « Blousons noirs » à nos jours (bulletins d'inscriptions sur le site : www.blousonsnoirs.info)

-Une exposition « **Enfants en justice** » du 17 mai au 7 juillet au centre d'exposition du CAE Ferme de Champagne.

Parution :

- Revue d'Histoire de l'enfance irrégulière, le Temps de l'histoire N°7 :

Enfermements et Educations, Editions du CNFE-PJJ (18,29€)

- Jean-Luc EINAUDI, éducateur en Seine St Denis, historien, vient de sortir un nouveau livre intitulé :

TRACES. Des adolescents en maison de redressement sous l'Occupation. Éditions du sextant

À partir d'une série complète de registres d'écrou découverts au Centre d'Exposition Historique de la PJJ à Savigny S/Orge, l'auteur examine la situation des jeunes entrés au Centre d'Observation pour mineurs du 19 rue de Crimée dans le 15ème arrondissement de Paris. Cet établissement de l'Education Surveillée est ouvert en mars 1941. Jean-Luc EINAUDI examine comment l'Education Surveillée, alors sous le giron de l'administration pénitentiaire, a "pris en charge" durant l'Occupation les mineurs envoyés dans ce centre par les juges en poste. Il nous montre comment la religion pratiquée par ces jeunes ou leur famille est inscrite sur les registres d'écrou, désignant ainsi, parfois en rajoutant en rouge dans la marge "juif" ou "israélite", ces jeunes à l'attention des autorités allemandes. Il montre comment de nombreuses fiches portent la mention "remis aux A.A" (Autorités Allemandes). Après des recherches dans les différents registres de déportés, Jean-Luc nous livre le sort de nombreux jeunes déportés et assassinés dans les camps de concentration.

L'administration française de l'Education Surveillée a donc bel et bien participé activement aux déportations... Souvenons-nous !